

A.S. Golf Club Grenoble Charmeil

COMPTE RENDU

SAMEDI 3 DECEMBRE 2022 A 14H00

GOLF DE CHARMEIL

ORGANISEE PAR	Jean-Charles GUIBERT– Président de l'Association
TYPE DE REUNION	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

OUVERTURE

L'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2021-2022, couvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022, est déclarée ouverte à 14H00 par le président, Jean-Charles GUIBERT. En raison de l'absence de dernière minute de la secrétaire de l'AS Annabel BERGUES, Dominique PAULIN assure le secrétariat de l'AGO.

Cette AGO est tenue en présentiel en présence de trente-sept membres portant 10 pouvoirs donc 47 votes ont été exprimés. Les votes dont les résultats sont reportés dans les sections 1, 4 et 5 seules nécessitant un vote lors de cette AGO.

Pour rappel, conformément à nos statuts, aucun quorum n'étant requis pour une Assemblée Générale Ordinaire, elle peut donc valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport moral
2. Présentation du rapport d'activité
3. Présentation du rapport financier
4. Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2022
5. Présentation du budget prévisionnel 2022-2023

Le support de présentation des différents points à l'ordre du jour figure en annexe du présent compte-rendu.

1/ Rapport Moral

Le rapport moral présenté par Jean-Charles GUIBERT n'appelle aucune remarque de la part des membres. Il est approuvé à l'unanimité des votants.

2/ Rapport d'activité

Le rapport d'activité présente les activités qui ont repris après la période COVID. Les dépenses de soutien aux équipes ayant augmenté au vu de leurs excellents résultats et on note une diminution des recettes des compétitions sponsorisées suite à la désaffection de la période COVID.

3/ Rapport Financier sur l'exercice

La trésorière Laurence FROISSARD présente les tableaux : Recettes, Dépenses, Fonds associatifs après affectation des résultats.

Les tableaux présentés et leur contenu n'appellent aucune remarque de la part des membres.

4/Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice 2021-2022

Les comptes pour l'exercice ouvert le 01 novembre 2021 et clos le 31 octobre 2022 présentent un résultat déficitaire de 14.474,24€ (quatorze mille quatre cent soixante quatorze euros et vingt quatre cents), déficit reporté sur le fond associatif qui présente un nouveau solde positif de 29.460,98€ (vingt neuf mille quatre cent soixante euros et quatre vingt dix huit cents).

Le suivi pluri-annuel du solde du compte associatif est présenté pour rappeler son niveau historique de 20.000€.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5/Budget Prévisionnel 2022-2023

Laurence Froissard présente les perspectives budgétaires 2023.

Les perspectives budgétaires 2023 présentées n'appellent aucune remarque de la part des membres.
Un vote est demandé en raison de la proposition d'augmentation de la cotisation jusqu'au niveau de 40€.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Le Président, Jean-charles Guibert



Le secrétaire, Dominique Paulin

